



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gares

Question écrite n° 113495

Texte de la question

M. David Habib appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les conséquences de la politique de la SNCF en matière d'aménagement du territoire et d'emplois dans les Pyrénées-Atlantiques. La direction de la SNCF en région Aquitaine vient, en effet, d'annoncer la suppression du poste de chef de gare à Orthez à compter du 1er janvier 2007. Ce poste devrait être remplacé par un responsable commercial basé à Pau. Dans moins de deux mois, il n'y aurait donc plus de chef de gare à Orthez. Son rôle est pourtant indispensable : gestion de la gare, encadrement du personnel, suivi commercial, relations avec les usagers, interface avec la municipalité, la gendarmerie, les écoles... Les gares de Mauléon, Artix et Puyoô seront également concernées car leur gestion commerciale est assurée par le chef de gare d'Orthez. Au-delà du problème de l'emploi, au-delà des questions liées à l'aménagement du territoire, c'est l'autonomie de la gare d'Orthez mais aussi celle de Lacq, Artix, Mautéon et Puyoô qui serait définitivement compromise par cette décision. Orthez deviendrait une « variable d'ajustement » de la SNCF en Béarn, Cette situation est inacceptable. Aussi, il lui demande de bien vouloir revenir sur cette décision qui va à l'encontre d'une politique de service public et d'aménagement du territoire concertée et cohérente.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113495

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13193